

Val d'Anast Magazine

JANVIER

2026

Meilleurs Vœux



www.valdanast.fr



Val d'Anast

© Guy JOUVINIER



MAIRIE

11, rue de Lohéac
Maure-de-Bretagne
35330 VAL D'ANAST 02 99 34 91 29

Horaires d'ouverture au public

Lundi	Mardi	Merc.	Jeudi	Ven.
9h00 12h30		9 h 00 12 h 30		9 h 00 12 h 30
13h45 17h15	13h45 18h30*	13h45 17h15	13h45 18h30*	

* Sur rendez-vous entre 17h15 et 18h30



MAIRIE ANNEXE

Le Bourg
Campel
35330 VAL D'ANAST 02 99 34 91 29

Horaires d'ouverture au public

Lundi	Mardi	Merc.	Jeudi	Ven.	Samedi
	9 h 00 12 h 00		9 h 00 12 h 00		

accueil@valdanast.fr
www.valdanast.fr

LA VIE MUNICIPALE	4
LA VIE CULTURELLE	9
LA VIE SCOLAIRE	10
LA VIE ASSOCIATIVE	16
LA VIE SOCIALE	20
LA VIE LOCALE	23
L'ENVIRONNEMENT	24
EXPRESSION MINORITÉ	26
NUMÉROS UTILES	27

Retrouvez le film de présentation de Val d'Anast :

- <https://youtube.com/watch?v=yrkGkV4PZSI&si=EnSIkalECMiOmarE>
- ou en flashant le QR Code ci-contre



Directeur de la publication : Pierre-Yves REBOUX
Délégué à la communication : Jean-Claude TROCHET
Charte graphique : Cécile SORAIS – Dessine @ Dessein
Mise en page : Société P2iD.
Magazine imprimé à 2350 exemplaires



Chers Campellois et Mauritaniens de Val d'Anast, C'est un plaisir renouvelé chaque année de vous adresser mes meilleurs vœux .

Au nom de la municipalité et en mon nom personnel, je vous adresse les vœux les plus sincères de joie, de bonheur, de réussite et, surtout, de santé. Une pensée toute particulière à nos concitoyens qui traversent des périodes difficiles, tant sur le plan moral que physique. Je leur souhaite une année 2026 douce et réparatrice. Cette année 2026 est spéciale, comme vous le savez les élections municipales se tiendront le 15 mars et vous serez appelés à choisir un nouveau conseil municipal. À cause de ce moment de rendez-vous démocratique à venir, la loi m'interdit de faire le bilan de notre action. Je ne peux pas non plus évoquer des projets que nous avons travaillé pour les années futures. La vie communale s'anticipe pour et après le 15 mars, il y a beaucoup de pain sur la planche quoi qu'il arrive.

Nous vivons dans un monde instable comme jamais depuis 80 ans .

À l'international, la politique des gros états (Russie - Chine - Etats Unis) a de quoi faire de plus en plus peur. Qui aurait cru que tout ce que nous avons cru comme gravé dans le marbre en Europe et notamment une vie sans guerre pourrait être remis en question.

Au niveau national c'est l'instabilité politique qui prévaut. À l'heure où nous sommes il n'y a toujours pas de budget voté pour faire fonctionner la France. Certaines forces politiques s'ingénient à trouver des milliards de dépenses supplémentaires alors que la dette est passée à + de 50 000 € par habitant soit 3 400 milliards au total. Tôt ou tard cela aura des fâcheuses conséquences sur la population. Dès à présent, il n'y a plus de marges de manœuvre pour soutenir momentanément des secteurs en crise, je pense à l'hôpital, je pense à la police, aux juges, aux agriculteurs inquiets par un nouveau traité international MERCOSUR.

Fort heureusement, au niveau communal les nouvelles sont plus sereines : l'arrivée des docteurs Marion GRELET et Gérard TIM en remplacement des docteurs CHAPIN et HERCOUET est un vrai soulagement pour toute la population. En coulisse, depuis le début de l'année, avec les médecins en place, nous avons préparé les meilleures conditions possibles pour attirer de nouveaux médecins. Cette stratégie commune, ainsi que l'investissement dans l'extension de la maison de santé sont à présent couronnées de succès.

Autre décision attendue depuis trop longtemps : la supérette ! Le jugement définissant le cadre juridique est tombé le 24 novembre dernier. Comme je l'ai toujours annoncé, nous suivrons la décision du tribunal sans la remettre en question. Les travaux vont donc pouvoir reprendre pour accueillir au plus tôt un candidat à l'exploitation de ce local commercial.

La commune change pour apporter plus de services ou au moins les maintenir. Elle évolue pour attirer de nouveaux habitants indispensables pour conserver un dynamisme démographique. Tout cela n'est possible que grâce à l'esprit d'équipe positif du conseil municipal.

Je formule donc le vœu que cette ambition de l'intérêt général, du bien public, anime pendant longtemps notre belle commune.

Bonne et heureuse année à toutes et tous.

Pierre-Yves REBOUX
Maire de Val d'Anast

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS
Extrait des minutes du Greffe
du tribunal judiciaire de Rennes

Cour d'appel de Rennes
TRIBUNAL JUDICIAIRE DE RENNES
7 rue Pierre Abélard - CS 73127 - 35031 RENNES CEDEX - tél : 02.99.65.37.37

251485

24 Novembre 2025

PREMIÈRE CHAMBRE CIVILE

1^{re} chambre civile

59A

N° RG 21/04451 - N° Portalis
DBYC-W-B7F-JKCM

**COMPOSITION DU TRIBUNAL LORS DES DÉBATS ET
DU DÉLIBÉRÉ**

PRESIDENT : Louise MIEL, Vice-présidente

ASSESEUR : Philippe BOYMOND, Vice-Président

ASSESEUR : Grégoire MARTINEZ, Juge

AFFAIRE :

Société COMMUNE DE VAL
D'ANAST représentée par
Monsieur le Maire Pierre-Yves
REBOUX

GREFFIER : Karen RICHARD lors des débats et Anaïs
SCHOEPPER lors du prononcé du jugement, qui a signé la
présente décision.

C/

Daniel OWONA-GAUDIN
S.A.S. ODA

DÉBATS

A l'audience publique du 22 Septembre 2025
Louise MIEL, Vice présidente assistant en qualité de juge
rapporteur sans opposition des avocats et des parties

copie exécutoire délivrée

le : 27 NOV. 2025

à : M^{me} NAUDIN-Thomas

JUGEMENT

En premier ressort, contradictoire,
prononcé par Louise MIEL, Vice présidente ,
par sa mise à disposition au greffe le 24 Novembre 2025,
date indiquée à l'issue des débats.

Jugement rédigé par Louise MIEL, Vice présidente.

Le tribunal, statuant par jugement contradictoire et en premier ressort,

PRONONCE l'annulation du protocole conclu le 5 février 2020 entre la commune de
Val d'Anast et la S.A.S. ODA représentée par Monsieur Daniel OWONA-GAUDIN;

DEBOUTE la commune de Val d'Anast de sa demande en paiement de dommages
et intérêts pour résistance abusive ;

DEBOUTE la S.A.S ODA et Monsieur Daniel OWONA-GAUDIN de leurs
demandes reconventionnelles en paiement de dommages et intérêts ;

CONDAMNE in solidum la S.A.S. ODA et Monsieur Daniel OWONA-GAUDIN aux
dépens ;

CONDAMNE Monsieur OWONA-GAUDIN à payer à la commune de Val d'Anast
la somme de **3 000 € (TROIS MILLE EUROS)** sur le fondement des dispositions
de l'article 700 du code de procédure civile ;

DEBOUTE la S.A.S ODA et Monsieur Daniel OWONA-GAUDIN de leurs
demandes formées au titre de l'article 700 du code de procédure civile ;

RAPPELLE que le présent jugement est de droit exécutoire à titre provisoire.

La Greffière

EN CONSÉQUENCE, la République Française mande et
ordonne à tous huissiers de justice, sur ce requis, de mettre
ladite décision à exécution, aux procureurs généraux et aux
procureurs de la République près les tribunaux judiciaires
d'y tenir la main, à tous commandants et officiers
de la force publique de prêter main-forte lorsqu'ils en
seront légalement requis. En foi de quoi, la présente copie
revêtue de la formule exécutoire, certifiée conforme à la
minute de ladite décision, a été signée et délivrée par le
directeur de greffe.

La Présidente



PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n° 25-070/ Rénovation énergétique globale de la salle associative Georges François : attribution des marchés de travaux

Rapporteurs : P-Y. REBOUX et R. JUTEL

Par délibération n°25-051 dans sa séance du 5 mai 2025, le Conseil municipal a approuvé le projet de rénovation énergétique globale de la salle associative Georges François et a autorisé Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à solliciter toutes les subventions mobilisables pour le financement de ce projet.

Rénovation de la salle Georges François

Dépenses – Plan de financement prévisionnel (09/2025)			
Poste	Montant (€ HT)	Pourcentage	
Travaux de construction	538 400,00 €	89,73 %	
Ingénierie, frais d'études	61 600,00 €	10,27 %	
Total général	600 000,00 €	100,00 %	
Recettes – Plan de financement prévisionnel (09/2025)			
Poste	Montant (€ HT)	Pourcentage	
État – Fonds vert 2025	180 000,00 €	30,00 %	
État – DETR 2025	118 610,00 €	19,77 %	
Autres subventions (Département = NON Région = ?)	- €	0,00 %	
Commune – Autofinancement	301 390,00 €	50,23 %	
Total général	600 000,00 €	100,00 %	

A ce stade, les subventions attribuées par l'Etat ont été notifiées :

- 180 000 € au titre du fonds vert 2025 (dispositif relatif à la rénovation énergétique des bâtiments publics locaux) ;
- Et 118 610 € au titre de la DETR 2025 (dotation d'équipement des territoires ruraux).

Aucune subvention n'est à attendre du Département pour l'exercice 2025 au titre du CDST (Contrat départemental de solidarité territoriale) et une demande est en cours d'instruction au niveau de la Région Bretagne au titre du dispositif Bien vivre partout en Bretagne 2025. Le plan de financement prévisionnel actualisé permet d'acter, grâce aux seules subventions de l'Etat, la réalisation du projet et d'attribuer les marchés de travaux.

La consultation des entreprises pour les travaux de rénovation énergétique globale de la salle associative Georges François a été passée en procédure adaptée en application des articles R.2123-1 et suivants du code de la commande publique. Un avis d'appel public à la concurrence a été lancé le 26 mai 2025.

Le montant total des marchés s'élèverait ainsi à 419 006,84 € HT, soit - 19,6 % vis-à-vis de l'estimation.

A l'unanimité, le conseil municipal :

Attribue les marchés de travaux pour la rénovation énergétique globale de la salle associative Georges François aux entreprises ayant présentées les offres économiquement les plus avantageuses conformément au rapport d'analyse des offres du maître d'œuvre.

Délibération n° 25-077/ Maison de santé pluridisciplinaire : accueil d'un nouveau podologue

Rapporteur : P-Y. REBOUX

La Maison de santé a pour objet de maintenir des services médicaux sur le bassin de vie, de faciliter l'accueil de nouveaux professionnels, d'encourager les complémentarités entre praticiens, et de favoriser l'accès aux soins pour la population. En outre, elle a vocation à créer des interactions fortes avec les activités et services existants du centre bourg (pharmacies, autres professionnels de santé, commerces, etc.), contribuant ainsi à son animation et sa vitalité.

En 2021, afin d'inciter à l'installation d'un cinquième médecin, et comme cela avait d'ores-et-déjà été pratiqué en 2019, une gratuité complète de loyer a été pratiquée pendant la première année de location. En contrepartie, le médecin a été dans l'obligation d'y rester au moins 3 ans, sans quoi il devait rembourser intégralement à la commune le montant des loyers non perçus.

Un nouveau podologue souhaite s'installer dans l'extension de la maison de santé, à côté de l'actuelle podologue. Afin de faciliter son installation et le temps de développer sa patientèle, il sollicite une gratuité de loyer pour une période de 6 mois, à l'instar de la gratuité accordée pour l'accueil d'une sage-femme par délibération n°35-031 du 3 mars 2025.

A l'unanimité, le conseil municipal :

Emet un avis favorable au principe de gratuité de loyer (hors charges) durant 6 mois au bénéfice du nouveau podologue qui s'installera dans l'extension de la Maison de santé.

Délibération n° 25-081/ Maison de santé pluridisciplinaire : aides à l'installation de nouveaux médecins

Rapporteur : P-Y. REBOUX

La Maison de santé a pour objet de maintenir des services médicaux sur le bassin de vie, de faciliter l'accueil de nouveaux professionnels, d'encourager les complémentarités entre praticiens, et de favoriser l'accès aux soins pour la population. En outre, elle a vocation à créer des interactions fortes avec les activités et services existants du centre bourg (pharmacies, autres professionnels de santé, commerces, etc.), contribuant ainsi à son animation et sa vitalité.

En 2021, afin d'inciter à l'installation d'un cinquième médecin, et comme cela avait d'ores-et-déjà été pratiqué en 2019, une gratuité de loyer a été pratiquée pendant la première année de location. En contrepartie, le médecin a été dans l'obligation d'y rester au moins 3 ans, sans quoi il devait rembourser intégralement à la commune le montant des loyers non perçus. Deux médecins actuellement en exercice au sein de la Maison de santé de Val d'Anast ont annoncé leur départ à la retraite d'ici la fin de l'année 2025. Cette situation, qui concerne l'ensemble de notre bassin de vie, nous invite à une mobilisation collective afin de favoriser l'installation de nouveaux praticiens. Des rencontres et échanges ont naturellement eu lieu depuis cette annonce afin d'évoquer cette situation et les aides possibles à l'installation de nouveaux médecins. Aussi, il est proposé une aide d'environ 10 K € par installation de chaque nouveau médecin, correspondant à 20 mois de gratuité de loyers (hors charges) ou 14 mois de gratuité de loyers avec charges, en contrepartie de rester au moins 3 ans au sein de la Maison de santé (sinon remboursement intégral des loyers non perçus).

Après en avoir délibéré et à l'unanimité |moins une abstention : LAMY. C | le conseil municipal :

Emet un avis favorable à ce régime d'aides en faveur de l'installation de nouveaux médecins au sein de la Maison de santé.

LA VIE MUNICIPALE

Délibération n° 25-084/ Programmation culturelle 2026 au Rotz : prix d'entrée des spectacles

Rapporteur : F. ADAM

Le Comité consultatif « Rotz » s'est réuni le 18 septembre dernier afin notamment de faire des propositions pour la programmation culturelle 2026. Dans ce cadre, il convient d'approuver et fixer les prix d'entrée des spectacles qui suivent :

Prix des entrées des spectacles

Nom de l'événement et/ou des artistes	Date en 2026	Tarif plein	Tarif réduit
Mathias MALZIEU	07/02	30 €	25 €
Murray HEAD	07/03	45 €	35 €
MIOSSEC 1 ^{ère} partie Brieg GUERVENO	04/04	Assis = 30 € Debout = 25 €	Assis = 20 € Debout = 15 €
Michel FUGAIN	10/10	45 €	35 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité |moins une abstention : LAMY. C | le conseil municipal :

- Approuve les spectacles de la programmation 2026 au Rotz tels que présentés ci-avant ;
- Fixe les prix d'entrée comme énoncés ci-avant ;
- Précise que le tarif réduit sera appliqué :
pour les enfants de moins de 16 ans,
les habitants de moins de 18 ans, étudiants et demandeurs d'emploi de Val d'Anast sur présentation d'un justificatif de situation et de domicile.

Délibération n° 25-085/ Dénomination d'une voie publique

Rapporteur : K. JUILLET

Dans le cadre de ses attributions prévues par l'article L.2121-29 du Code général des collectivités territoriales, il appartient au Conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies et places publiques de la commune.

Il est proposé de procéder à la dénomination suivante :

Dénommer « Rue Jeanne BARRET » la nouvelle voie à créer dans le cadre du projet au sein de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) du secteur « Les Epines II ».

A l'unanimité, le conseil municipal :

Adopte la dénomination telle que formulée ci-avant.

Délibération n° 25-095/ Participations aux sorties scolaires au titre de l'année scolaire 2025/2026

Rapporteur : A. CHAUVIN

Dans le cadre des sorties scolaires organisées par les établissements scolaires présents sur la commune (écoles maternelles, élémentaires et collèges), il convient de fixer le montant de l'aide aux familles pour l'année scolaire 2025/2026. Il est proposé de conserver celles votées au titre de l'année scolaire 2024/2025, à savoir :

Intitulé	Montant
Sorties scolaires occasionnelles de 0 à 2 nuitées maximum (activités organisées dans des lieux offrant des ressources naturelles ou culturelles).	32 € par élève de classe de maternelle, élémentaire ou collégien résidant dans la commune, dans la limite de 50 % de la participation revenant aux parents.
Sorties scolaires à partir de 3 nuitées.	50 € par élève de classe d'élémentaire ou de maternelle grande section, ou collégien, résidant dans la commune, dans la limite de 50 % de la participation revenant aux parents.
Sorties scolaires spécifiques aux enfants de maternelle.	10 € maximum par élève de classe de maternelle résidant dans la commune, dans la limite de 50 % de la participation revenant aux parents.

S'agissant de dépenses facultatives à caractère social, ces aides sont instituées au bénéfice des élèves qui résident sur la commune. En 2025, le montant total versé aux familles a été de 5 126,00 € (4 802,50 € en 2024 et 5 441,00 € en 2023).

Le versement des aides peut se faire :

A leur demande, auprès des établissements scolaires sur présentation d'une liste nominative des élèves et familles bénéficiaires ;

Auprès des familles sur présentation d'un justificatif de séjour fourni par l'établissement scolaire fréquenté par leur enfant.

A l'unanimité, le conseil municipal :

Approuve les modalités des participations aux sorties scolaires au titre de l'année scolaire 2025/2026.



Délibération n° 25-100/ Piscine de Guer – Convention de partenariat avec la Communauté de Communes de l'Oust à Brocéliande

Rapporteur : A. CHAUVIN

Une convention de partenariat avec la communauté de communes de l'Oust à Brocéliande Communauté (OBC) fixe la participation annuelle de chacune des communes au fonctionnement de la piscine de Guer. Il a été convenu que cette participation est calculée sur la base du budget d'équilibre des activités du service, majorée de 10 % pour les communes hors OBC pour l'accès des scolaires. Une évaluation du coût horaire de chaque activité est réalisée à partir des éléments recueillis sur l'année passée. Le projet de convention et ses annexes sont annexés à la présente.

Chaque commune a l'opportunité de choisir le format de convention sur les bases suivantes :

Accès des scolaires avec facturation à la séance selon coût évalué (1,80 € par élève et par séance en 2025/2026, contre 1,60 € en 2024/2025, 1,30 € en 2023/2024, 1,15 € en 2022/2023, et 1.05 € en 2021/2022) :

Accès des scolaires avec facturation à la séance selon coût évalué + accès privilégié des usagers pour les cours de natation enfants et adultes en appliquant le tarif réservé aux résidents OBC :

Accès des scolaires avec facturation à la séance selon coût évalué + accès privilégié des usagers pour les entrées « public » en appliquant le tarif réservé aux résidents OBC :

Accès des scolaires avec facturation à la séance selon coût évalué + accès privilégié des usagers pour les cours de natation enfants et adultes + accès privilégié des usagers pour les entrées « public » en appliquant le tarif réservé aux résidents ORC

Selon le format de convention, la simulation de la participation pour Val d'Anast est la suivante :

16 435,00 € pour 90 séances primaire (ce coût était de
26 061,00 € en 2024/2025 pour 90 séances primaire et
102 séances collège) ;

16 435,00 € + 3 118,25 € (pour 187 adhérents en cours de natation), soit 19 553,25 € :

16 435,00 € + 1 000,00 € (forfait, identique à 2024/2025),
soit 17 435,00 € :

16 435,00 € + 3 118,25 € + 1 000,00 € (forfait), soit
20 553,25 € :

La convention est établie par année scolaire et pour l'année 2024/2025, conformément à la délibération n°25-006, le Conseil municipal avait retenu le format n°3 de conventionnement.

A l'unanimité, le conseil municipal :

Approuve les modalités de participation financière de la commune aux frais de fonctionnement de la piscine de Guer :

Conserve le format n° 3 de conventionnement.

**Délibération n° 25-103/ Aménagement de l'îlot urbain
rue de Paris secteur Ouest - Acquisition foncière AC 176p**

Rapporteur : S. DENIER

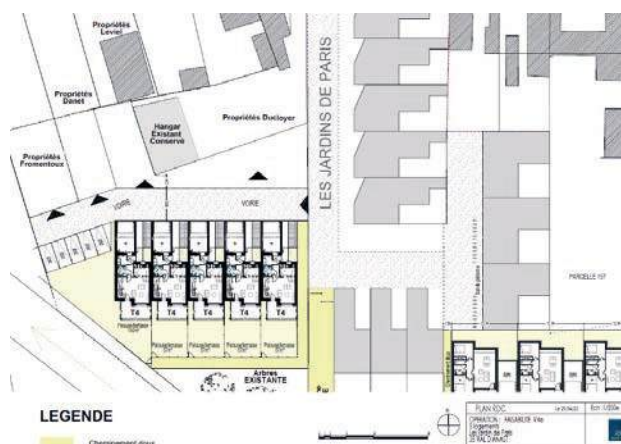
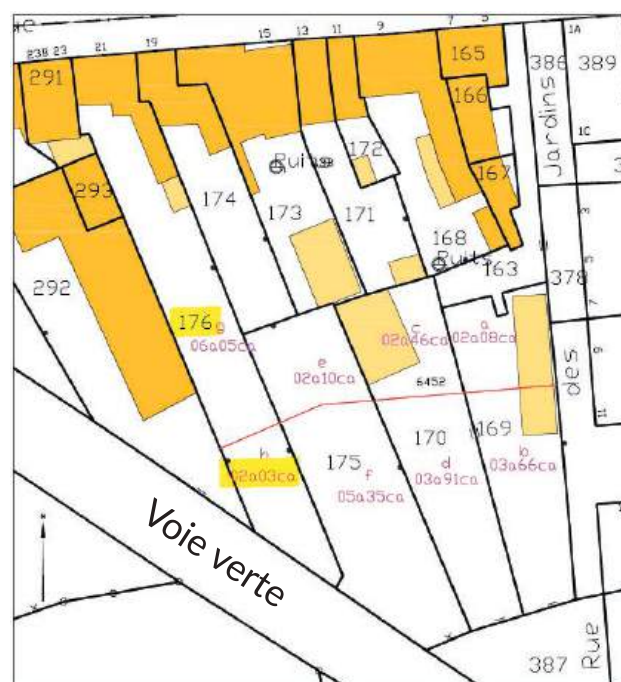
Par délibération n°22-06 dans sa séance du 7 février 2022, le Conseil municipal a autorisé le Maire à poursuivre les démarches nécessaires à l'aboutissement de l'aménagement de l'ilot urbain « rue de Paris », en lien avec l'étude capacitaire réalisée. Sur le secteur Ouest (hors convention EPF), l'étude prévoyait la construction en complément des Jardins de Paris 5 logements T4 duplex familiaux avec garages, comprenant une voirie desservant les fonds de parcelles des propriétaires de la partie Nord et 5 stationnements libres.

Les propriétaires du bien cadastré section AC 176p, d'une contenance totale de 203 m², tel que figurant au plan de division ci-après, sont d'accord pour vendre au prix de 20 € net vendeur du m², soit un montant total de 4 060 €. La parcelle est classée en zone UC1 dans le PLU.

A l'unanimité, le conseil municipal :

Approuve l'acquisition du bien cadastré section AC 176p,
d'une contenance totale de 203 m², aux conditions précitées,
pour un montant total de 4 060 € :

Dit que les frais d'acquisition (géomètre, notaire) seront à la charge de la commune.



Des soldats oubliés, honorés lors du 11 novembre

Lors de la cérémonie du 11 novembre, des enfants de l'école Cousteau et du collège Sainte-Marie ont honoré Joseph Marie JAN et François Marie AMISSE, soldats morts pour la France dont les noms avaient été oubliés sur le monument aux morts.

Joseph Marie JAN est décédé le 2 avril 1915 à Abbeville (Somme) des suites d'une maladie contractée en service, il faisait alors partie du 14^e régiment d'infanterie.

François Marie AMISSE, quant à lui, est décédé le 4 novembre 1917 à Bralo (Grèce) dans un accident ferroviaire en rejoignant la prévôté de l'armée d'Orient.

C'est au moment du déplacement du monument aux morts de Maure-de-Bretagne, et grâce à un travail de recherche conséquent réalisé par Claudine et Jean-Pierre VACHAUDET, habitants de Brain-sur-Vilaine et passionnés par la période de la première guerre mondiale, que les noms de quatre soldats ont été retrouvés.

Les écoliers et collégiens se sont appuyés sur ces documents pour honorer la mémoire de Messieurs JAN et AMISSE, deux soldats mauritaniens Morts pour la France.



Les élèves de 3^e à la rencontre du 2nd RMAT Une leçon de citoyenneté

En novembre, les classes de 3^e des collèges public et privé de Val d'Anast ont été accueillies au 2nd Régiment du Matériel (RMAT) de Bruz pour une rencontre placée sous le signe des valeurs communes et de la découverte du monde de la Défense.

Un contexte républicain fort

Cette visite s'inscrit dans le cadre du parcours citoyen prévu par l'Éducation Nationale. Elle vise à rappeler aux jeunes les principes fondamentaux de la République : liberté, égalité, fraternité, mais aussi le sens de l'engagement et du service à la Nation. Les militaires ont expliqué leur rôle dans la protection des citoyens et la préservation de la paix, illustrant concrètement la devise républicaine.

Des enjeux éducatifs pour les collégiens

Cette rencontre a permis :

- D'ouvrir le dialogue sur la citoyenneté et la défense nationale, en montrant que l'armée est un acteur essentiel de la cohésion sociale.
- De sensibiliser les élèves à la notion de Devoir et de Responsabilité, en lien avec les valeurs républicaines.
- De présenter des perspectives professionnelles, en expliquant les métiers et les parcours possibles au sein des forces armées. Trois élèves ont même déjà manifesté leur intérêt pour faire leur stage de découverte au sein de la compagnie.

Les élèves ont pu poser leurs questions, découvrir des équipements et comprendre que derrière l'uniforme se trouvent des femmes et des hommes engagés pour la sécurité de tous.

Merci aux équipes du 2nd RMAT pour leur accueil et aux enseignants pour l'accompagnement de cette sortie organisée par la mairie dans le cadre du partenariat 2nd RMAT/Val d'Anast.

La dynamique d'échange se poursuit. En janvier 2026, les équipes du 2nd RMAT ont, à leur tour, rendu visite aux collégiens pour présenter les retours des dernières missions extérieures menées.



Mathias MALZIEU

« L'homme qui écoutait battre le cœur des chats »

Samedi 7 février à 20h00

DûsT en 1^{ère} partie

Tout public, à partir de 10 ans

Durée 1h30

Un spectacle adapté de mon nouveau roman et de l'album attendant, écrit et chanté du point de vue de mes chats. Je jouerais plusieurs personnages sur scène,

On sera vraiment comme dans un film avec une voix-off mais sur la scène d'un théâtre. Une petite télé grandeur nature, une boîte magique pour raconter une histoire pourrait-on dire... Disons-le ! De l'intimité joyeuse et joueuse. De l'énergie. Un théâtre d'ombres (et de lumières) avec des chats. Chanter, jouer et lire un peu, se garder une part de surprise chaque soir !

Je ressens une excitation spéciale. À mi-chemin entre l'intime et le rêve.

Si tout se passe bien, on devrait rire, pleurer et danser un peu.

Bonne nuit les petits ! (Et à bientôt) »

Mathias Malzieu

MATHIAS MALZIEU : Chant, lecture, MIKY BIKY (MICHAËL PONTON) : Guitares, clavier

Tarif plein 30 € réduit 25 €



Murray HEAD

7 mars 20h30

Deux jours après l'Olympia, Le ROTZ

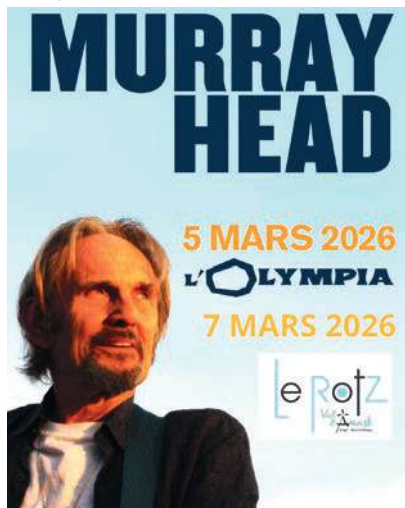
Murray HEAD fait partie de ces artistes qui ont marqué l'histoire de la musique en une seule chanson. Sortie en 1975, les notes cristallines et envoûtantes de Say It Ain't So sont encore dans toutes les têtes. Une protest song, véritable hymne contre la corruption qui s'est transformée dans notre pays en une balade langoureuse, un slow que beaucoup ont dansé collés-serrés, pensant écouter un tube parlant d'Amour et sans bien comprendre la gravité et la portée des paroles.

Mais peut-on réduire un homme à un seul titre ? Certainement pas et Murray HEAD est bien plus que cela. Interprète passionné qui touche aussi bien au folk qu'au rock et qui n'a pas hésité à se lancer avec succès dans la new wave des années 80, il mène parallèlement une carrière d'acteur bien remplie. En anglais et en français, puisque ce londonien pure souche est tombé amoureux de nos contrées il y a déjà bien longtemps.

Murray HEAD est un éternel généreux.

MURRAY HEAD : Guitare voix, PHIL PALMER : Guitare lead, GEOFFREY RICHARDSON : Violon et guitare, JENNIFER MAIDMAN : Basse et clavier, HARRY FAUSING SMITH : Violon et saxophone, ALLY McDUGAL : Batterie, CHLOE FOY : Voix

Tarif plein 45 € / réduit 35 €



MIOSSEC

4 avril 2026

Tonnerre, tonnerre, tonnerre de Brest

MIOSSEC viendra rappeler qu'un concert n'est pas un spectacle, mais un partage. Une combustion douce entre un homme et ceux qui l'écoutent. Un moment suspendu, à la fois rugueux et lumineux, où la chanson française retrouve ce qu'elle a de plus vrai : la sincérité. Sur scène, pas de fioritures, pas de faux-semblants. MIOSSEC vient comme il est : sans costume, sans distance. Il ne joue pas un rôle — il se livre, entier, en équilibre entre fragilité et feu. Sa voix, ressuscitée, se fait alors le fil tendu entre les mots et les émotions. Accompagné de Nicolas MEHEUST (clavier) et Stéphane FROMENTIN (guitare), il revisite ses morceaux emblématiques, réinvente son dernier album Simplifier, improvise, cherche la justesse plutôt que la perfection. Chaque concert devient une aventure, un moment unique.

« Sur scène, ce qui compte le plus c'est la justesse du moment et du mot prononcé. C'est un énorme avantage dans la vie de ne pas raconter des craques. » Tout est dit !

MIOSSEC : Chant et guitare, STEPHANE FROMENTIN : Guitare, NICOLAS MEHEUST : Clavier et pédales

Tarif Plein Assis 30 € Debout 25 €

Tarif Réduit Assis 20 € Debout 15 €



CINE KIDS : nouvelle édition en février

Le Cinéma l'Aurore organise son festival « CINE KIDS » du samedi 21 février au 1^{er} mars 2026. Tarif à 4 €, et comme à chaque festival, le groupe Ados offrira le goûter sur certaines séances.

Retrouvez le programme en page 28

Groupe scolaire COUSTEAU !

Exchange with Wales

Cette année, les élèves de CE1-CE2 de la classe de Mme WESTER et les élèves de CM1 de Mme ROLLAND participent à un échange scolaire avec deux classes de Pontygwaith, au Pays de Galles.

Ce projet d'ouverture culturelle et linguistique a débuté à l'automne par un échange de comptines en anglais à l'occasion d'Halloween. Dans la continuité, les élèves de CE1-CE2 ont rédigé et envoyé leurs lettres de présentation, en anglais, of course.

Ils attendent désormais avec impatience les réponses de leurs correspondants gallois, ainsi que la chanson de Noël qu'ils ont apprise en français spécialement pour l'occasion.

Ces échanges se poursuivront tout au long de l'année scolaire, avec notamment l'organisation d'une visio-conférence, qui permettra aux élèves de se rencontrer, de dialoguer et de pratiquer l'anglais de manière concrète et motivante.



À la découverte de Casse-Noisette et du patrimoine rennais

Le 12 décembre, les élèves des classes de CE1-CE2 et de CE2-CM1 ont eu la chance d'assister à une représentation illustrée de Casse-Noisette, proposée par l'Orchestre national de Bretagne, au couvent des Jacobins à Rennes.

Cette sortie culturelle a été l'occasion de découvrir bien plus que la musique. Les enseignants ont en effet profité de la journée pour faire explorer aux élèves le vieux Rennes, ses bâtiments historiques et ses fresques de street art, à travers un rallye-photo ludique et pédagogique.

Après un pique-nique convivial et réconfortant au parc du Thabor, les élèves ont pu admirer le magnifique couvent des Jacobins, une première visite pour beaucoup d'entre eux.

Une journée riche en découvertes culturelles, artistiques et patrimoniales, qui restera sans aucun doute un très beau souvenir pour les enfants.



Écrire une lettre au Père Noël en breton

Les élèves de la classe bilingue CP-CE1 ont mené, en ce mois de décembre, un joli projet mêlant apprentissage de la langue bretonne et esprit de Noël.

Après avoir découvert le vocabulaire breton lié aux fêtes de fin d'année (Nedeleg, an Tad-Nedeleg, ar sapinenn, stered...), les enfants ont rédigé leur première lettre au Père Noël en breton.

Ce travail leur a permis de s'exprimer dans la langue, de structurer un message simple et de découvrir la tradition des lettres envoyées au Tad-Nedeleg. Les élèves ont ensuite décoré l'enveloppe de la classe avant de poster collectivement leurs courriers. Un moment chaleureux et motivant qui valorise l'apprentissage du breton tout en cultivant la magie de Noël.





LA VIE SCOLAIRE

Inscriptions Rentrée scolaire 2026

Les inscriptions pour la rentrée prochaine en septembre sont d'ores et déjà ouvertes pour les enfants nés en 2023 ou en 2024.

Le Groupe scolaire Cousteau vise la promotion du plurilinguisme, de la diversité linguistique et de l'apprentissage des langues en offrant l'opportunité à ses élèves d'apprendre le breton et l'anglais dès l'âge de 3 ans.

N'hésitez pas à joindre Madame LARCHER, la Directrice, afin de programmer une visite personnalisée de l'école et de rencontrer l'équipe enseignante qui pourra répondre à toutes vos questions.

Renseignements

ecole.0351019t@ac-rennes.fr

0750713971

Intervention sportive « Hockey »

En novembre et décembre, les élèves de la classe de CP de Mme DAVID et de CE1 de Mme ROHEL ont participé à un cycle de 6 séances de hockey, encadrées par un intervenant sportif professionnel.

Les élèves ont découvert cette activité à travers des situations ludiques et des ateliers variés, leur permettant de développer progressivement les habiletés motrices indispensables à la pratique du hockey : coordination, manipulation de la crosse, déplacements et respect des règles.

Au fil des séances, les enfants ont gagné en confiance et en aisance. Cette progression leur a permis de conclure le cycle par un petit tournoi, organisé lors de la dernière séance, dans un esprit de fair-play et de coopération.

Les élèves se sont montrés très enthousiastes et investis tout au long de cette intervention sportive, qui a été particulièrement appréciée par tous.



Div Yezh : Une rentrée en mouvement !

En septembre, la filière bilingue français-breton du groupe scolaire Cousteau a fait sa rentrée 2025 sous le signe du dynamisme et du renouvellement.

L'équipe enseignante très motivée a inscrit les enfants dans plusieurs beaux projets alliant culture et découverte de la langue, comme le gouren (lutte bretonne traditionnelle) ou encore une chorale qui va de la TPS au CM2 et permet aux enfants de s'ouvrir à la musique.

Le bilinguisme précoce est un réel atout pour les enfants qui, avec une parité horaire dans la classe sur une seconde langue, développent des capacités linguistiques importantes. Elles sont appréciables lors de l'introduction classique de l'anglais en CP.

Div yezh Val d'Anast, l'association de parents d'élèves de la filière bilingue, a élu le 29 septembre dernier lors de son assemblée générale, 13 membres à son conseil d'administration dont 11 nouveaux parents motivés.

De nombreux projets sont lancés dont une rencontre au Chorus à destination des enfants le samedi 28 mars 2026 et un fest-noz le 23 mai prochain, à Campel, ouvert à tous, pour partager une soirée de danse et de bonne musique bretonne.

Renseignements

L'équipe de div yezh val d'Anast

contact@div-yezh-valdanast.bzh

www.div-yezh-valdanast.bzh

Facebook : div.yezh.valdanast.35

Instagram : div.yezh.valdanast

L'école Sainte Marie



Un premier trimestre bien rempli à l'école Sainte-Marie !

Portée par l'élan des labels EAC et E3D, l'école Sainte-Marie continue de vivre une année jalonnée de projets riches, créatifs et diversifiés, tout en poursuivant avec ambition et rigueur les apprentissages de chacun.

La sortie à la Gacilly « So British »

Les élèves de CM1 et CM2 ont profité du Festival photos de La Gacilly sur le thème « So British » pour approfondir, grâce à une visite guidée, leurs connaissances sur la culture britannique : relations avec la royauté, culture vestimentaire, modes de vie...

De plus, les enfants ont pu apprécier et se questionner autour des œuvres d'Axelle DE RUSSÉ, qui informe sur le changement climatique en Arctique et en Antarctique, et de Frédéric NOY, qui relate la vie des habitants du parc d'Udzungwa en Tanzanie.

Le thème des océans a également été abordé à travers les photos de Laurent BALLESTA (Planète Mers), de Robert DOISNEAU (Allons voir la mer) et de Stéphane LAVOUÉ (Les travailleurs de la mer).

Le lancement de l'opération École & cinéma

Tous les élèves du CP au CM2 se sont rendus au cinéma pour découvrir le film Calamity dans le cadre du Parcours École & cinéma : ce programme propose aux élèves de découvrir des œuvres cinématographiques lors de projections organisées spécialement à leur intention.

D'autres projections suivront au cours de l'année.

Le partenariat avec l'Office des sports

Le partenariat avec l'Office des sports de Val d'Anast a commencé : les CM ont ainsi pu découvrir le football américain, les CE1 se sont initiés au kinball et les CP ont travaillé leur esprit d'équipe en jouant au dodgeball. D'autres découvertes sont prévues dans l'année.

Le temps de partage interclasses et la célébration de rentrée

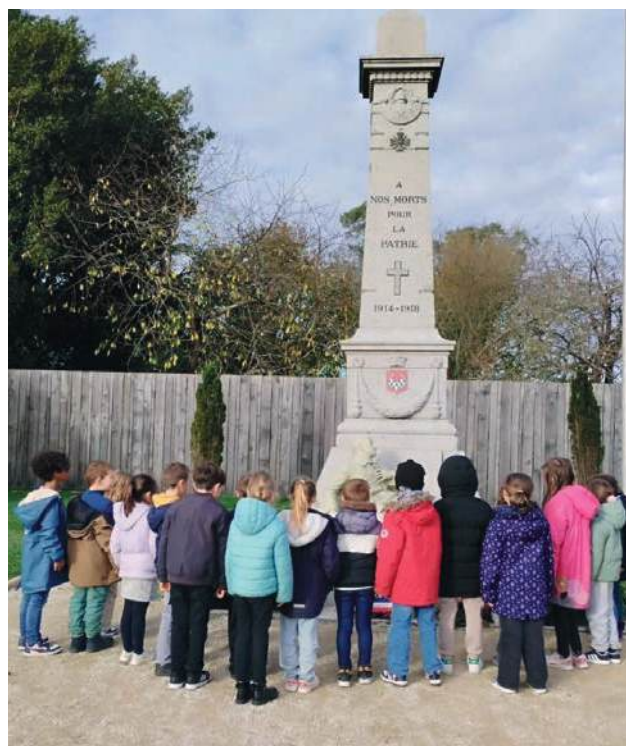
Le 10 octobre dernier, tous les élèves de l'école, de la PS au CM2, se sont mélangés par équipes pour vivre un temps interclasses et participer au jeu de rentrée de l'UGSEL « Bouger avec les régions ! ». En 3 mots : sport, coopération et réflexion.

Les retours étaient unanimes, les élèves ont adoré ce jeu !

En fin d'après-midi, un temps de célébration de rentrée a été animé par le Père DEMÉ, partage, festif et fédérateur.

Les rencontres des délégués

Les rencontres de délégués ont démarré. Elles sont très importantes car elles permettent aux élèves d'apprendre à s'exprimer et à écouter les autres. Pendant ces réunions, les délégués représentent leur classe, partagent les idées et les besoins de leurs camarades, et cherchent ensemble des solutions pour améliorer la vie de l'école. Cela aide les enfants à développer le sens des responsabilités, à comprendre la coopération et à participer activement à la vie collective. Grâce à ces rencontres, chacun se sent davantage impliqué et respecté au sein de l'école.



Renseignements

02 99 34 93 83

col35.ste-marie.maure-de-bgne@enseignement-catholique.bzh

Page facebook : Ecole Sainte-Marie Val d'Anast

Instagram : @ecolesaintemarievaldanast

Les rencontres intergénérationnelles à L'EHPAD

Les élèves de GS se rendent tous les mois à l'EHPAD, les CM1 ont quant à eux participé à la semaine bleue début octobre. Ces rencontres sont très enrichissantes pour les élèves : elles leur permettent de découvrir le vécu des personnes âgées. Ces moments favorisent aussi l'ouverture d'esprit et brisent les stéréotypes entre générations. Les élèves apprennent à communiquer différemment, à prendre leur temps et à écouter. Ce sont des rencontres qui donnent du sens, créent du lien et laissent souvent de beaux souvenirs aux enfants comme aux seniors.

De plus les résidents de l'EHPAD ont eu la chance de voir la chorale Sainte-Marie venue présenter son répertoire de Noël : un beau moment de partage.



La chorale !

La célèbre chorale de notre établissement a fait sa rentrée et a présenté un beau spectacle au marché de Noël de Val d'Anast !

La course du muscle

Vendredi 28 novembre, les élèves de l'école Sainte-Marie ont enfilé leurs baskets pour bien plus qu'une simple course : ils ont couru pour le Téléthon !

Dépassement de soi, solidarité et enthousiasme : tels sont les maîtres mots de cette journée mémorable. Une belle dynamique de générosité s'est installée, illuminant les visages des participants comme de leurs accompagnateurs. Chaque pas, chaque sourire et chaque encouragement avait son importance.

Un immense bravo à tous les élèves pour leur engagement, leur énergie et leur volonté d'agir au service d'une grande cause.

Merci également aux familles et à toutes les personnes ayant soutenu l'événement.

La solidarité est une véritable force... et elle fait avancer plus vite que n'importe quelle course.

Pour clôturer cette belle journée, c'est avec une grande fierté que l'ensemble des élèves a remis un chèque de 846 euros au Téléthon.

Le calendrier de l'Avent inversé

Les élèves se sont mobilisés avec enthousiasme pour une belle action de solidarité en participant à un calendrier de l'Avent inversé. Jour après jour, au lieu de recevoir, ils ont donné : des jouets pour apporter de la joie à d'autres enfants. Grâce à leur générosité et à leur sens du partage, de nombreux dons ont été remis au Secours Catholique. Cette initiative a mis en lumière de magnifiques valeurs de générosité, de solidarité et d'attention aux autres, rappelant que l'esprit de Noël commence par le don.

Les portes ouvertes

Rendez-vous le 31 janvier prochain pour les portes ouvertes de l'école Sainte-Marie, ainsi que le 28 mars pour une matinée découverte de la maternelle pour les enfants nés en 2023 et 2024.

L'école accueille les élèves de TPS tout au long de l'année quand ils sont prêts.

Et de nombreux autres projets à venir...

Le séjour des CM en juin prochain au bord de la mer, la rénovation de la maternelle, et de belles surprises à venir !



Le collège du Querpon



Le collège du Querpon a fait sa rentrée et le plein de projets

Le collège du Querpon accueille cette année 330 élèves répartis dans 13 classes et un dispositif ULIS, encadrés par une trentaine de professeurs et plus de 20 personnels administratifs ou territoriaux. Le maître mot du collège est l'apprentissage du bien vivre ensemble et de la réussite de tous les élèves.

Des projets pédagogiques riches et variés

Jusqu'à la fin de l'année scolaire, de nombreux projets sont menés. Ils rentrent dans les différents parcours de l'élève dans le cadre de leur scolarité :

- Séjour à Madrid pour les élèves de 3^{ème} ;
- Séjour à Crozon pour les élèves de 5^{ème} ;
- Sorties culturelles à Rennes (Street Art) pour les élèves de 3^{ème} ;
- Sortie historique à la cité du livre de Becherel pour les élèves de 4^{ème} ;
- Sortie historique à Dinan pour les élèves de 5^{ème} ;
- Sortie historique à Jublains pour les élèves de 6^{ème} ;
- Opération collège au cinéma pour les élèves de 5^{ème} ;
- Opération « Petit Déjeunons au Querpon 25-26 » pour les élèves de 5^{ème} ;
- Mise en place du parcours d'éducation à la sexualité par un groupe constitué d'enseignants et de membres de notre pôle santé ;
- Atelier théâtre pour les élèves de 4^{ème} ;
- Participation à de nombreux concours pour les élèves : Prix Ados pour les 4^{ème} et 3^{ème} ; Prix Gallimard et les Petites Cuillères pour les 6^{èmes} ; Prix Kangourou, Mathador ...

Le collège du Querpon a signé la **convention du Territoire Educatif Rural (TER)** « Vallons de Haute Bretagne Communauté ». Ce TER constitue un réseau de coopérations autour de l'Ecole comme point d'ancrage territorial, au service d'un projet d'ambition pour les élèves et leurs familles, et vecteur de rayonnement pour le territoire lui-même.

Nous continuons le travail initié depuis des années sur l'orientation pour les élèves de 3^{ème}, avec les venues des lycées du secteur (Guer, Redon). Nous gardons le même objectif, c'est-à-dire **emmener les élèves vers une orientation choisie et concertée**, plutôt qu'une orientation subie. En 2025, 100 % des élèves de 3^{ème} ont obtenu leur orientation.

Sur la fin des travaux de rénovation...

Les **travaux de rénovation du collège** sont entrés dans la dernière phase. Le nouveau self sera opérationnel au retour des vacances de Pâques 2026.

Durant les travaux, les visites du collège restent possibles. Des **portes ouvertes** seront organisées **avant les vacances d'avril**. N'hésitez pas à consulter le site web du collège pour connaître la date exacte.

Au mois de juin, nous accueillerons les futurs élèves de 6^{ème} en petit groupe afin qu'ils se familiarisent à la vie du collège.

Renseignements

02 99 34 93 23

ce.0350017d@ac-rennes.fr

<https://www.collegeduquerpon.ac-rennes.fr>

L'APE du collège du Querpon : un nouveau bureau et de nombreux projets

Lors de la dernière Assemblée Générale, l'Association des Parents d'Élèves (APE) du collège du Querpon a procédé à l'élection de son nouveau bureau. Fidèle à sa vocation, elle poursuivra ses actions de collecte de fonds afin de soutenir les projets pédagogiques portés par le collège, les enseignants et les élèves. L'association rappelle qu'elle ne siège à aucune instance.

Parmi les actions déjà menées figurent l'incontournable vente de packs de fournitures scolaires, ainsi que les ventes de chocolats de Noël et de brioches, qui ont permis de renflouer les caisses. Grâce à ces initiatives, l'APE a notamment pu participer au financement du voyage à Crozon, organisé en Janvier 2026.

Les actions prévues en 2026

L'APE du Querpon compte participer aux moments fédérateurs et phares du collège, tels que « Le Querpon dans les étoiles » ou encore les Portes Ouvertes en 2026. Le rendez-vous est donné sur des actions ouvertes aux habitants de Val d'Anast. À noter, le vide-grenier qui aura lieu le 1er mai 2026 à Campel, puis la soirée musicale animée par la chorale dirigée par le professeur de chant, M. PEUZIN, avec la participation de l'école Cousteau, prévu en mai 2026 à la salle du Rotz.

Le nouveau bureau :

Présidente : Mme FEVER Jessica

Secrétaire : Mme CAZO Marie

Trésorière : Mme FEVER Vanessa

Pour contacter l'APE :

ape.querpon@gmail.com

Sur Facebook : Association des parents d'élèves du Querpon

Sur Instagram : [ape.querpon.35](https://www.instagram.com/ape.querpon.35)

Le collège Sainte Marie

Vie scolaire au Collège Sainte-Marie : un début d'année riche en expériences

Depuis la rentrée de septembre, les élèves du Collège Sainte-Marie de Val d'Anast vivent une année scolaire particulièrement dynamique et formatrice dans un cadre bienveillant et stimulant. Etablissement privé sous contrat d'Association avec l'État, situé 44 rue de Guer à Val d'Anast, le collège accueille des collégiens de la 6^e à la 3^e et met en avant à la fois l'exigence scolaire et l'épanouissement personnel de chacun.

Dès la rentrée, les élèves de 6^{ème} ont participé à une **journée d'intégration**, favorisant la cohésion du groupe et facilitant leurs premiers pas au collège. Dans le même esprit d'ouverture culturelle, les 5^{ème} ont eu la chance de **découvrir Jersey**, une immersion en milieu anglophone qui restera un moment fort de leur année scolaire.

Le collège ne néglige pas non plus l'esprit sportif et communautaire : le **cross interclasses au stade communal** a rassemblé les élèves dans une ambiance conviviale, tandis que d'autres ont brillamment représenté l'établissement lors du cross départemental. Dans le domaine sportif, l'**activité handball**, notamment au sein de la section sportive, poursuit son développement et mobilise élèves et encadrants autour de défis compétitifs.

Outre les déplacements et les activités physiques, la vie au collège s'articule aussi autour de **rencontres pédagogiques régulières** : les conseils de classe et les entretiens triangulaires parents-professeurs-élèves ont permis de faire le point sur le travail et les progrès de chacun, impliquant directement les élèves dans leur parcours.

La communauté éducative a également célébré la période de l'Avent avec une **célébration de Noël inter-cycle**, un moment fort de partage et de réflexion, suivi d'un après-midi organisé par le nouveau CVC (Conseil de Vie Collégienne).

Portes ouvertes le samedi 31 janvier et ouverture des inscriptions

Les familles intéressées par l'inscription de leurs enfants sont invitées à participer aux **portes ouvertes du Collège Sainte-Marie**, qui auront lieu le samedi 31 janvier, de 9 h 30 à 12 h. Cette matinée de découverte permettra de **rencontrer l'équipe éducative**, d'échanger avec les professeurs et les élèves, et de visiter les locaux dans une ambiance conviviale.

Les **inscriptions pour la rentrée prochaine** sont déjà **ouvertes** depuis le 1^{er} décembre, à la suite d'une réunion d'information animée par le directeur de l'établissement, M. Christophe FORMENT, au cours de laquelle les familles ont pu poser leurs questions et être accompagnées dans leurs démarches.



Suivez-nous :



Collège Sainte Marie Val d'Anast
collegesaintemarievaldanst
clg_ste_marie

PORTES OUVERTES

A L'ECOLE

- Ecole labellisée écologie-E3D et culture-EAC
- Chorale

AU COLLEGE

- Ouverture internationale
- Section sportive handball

SAINTE MARIE

ECOLE & COLLEGE

02 99 34 93 83

44 Rue de Guer-35330 VAL D'ANAST

31 JANVIER 2026

9h-12h



À mi-saison, le FC Pays d'Anast sur tous les fronts

« Le FC Pays d'Anast vous souhaite une très bonne année 2026. Que les rêves de nos licenciés, de nos bénévoles et de nos éducateurs s'accomplissent et fassent briller notre territoire. On vous attend nombreux au stade pour supporter toutes nos équipes. **Encore merci de croire en nous. Et n'oubliez pas : Dans chaque action brille notre passion !** »

Une première moitié de saison s'achève pour le FC Pays d'Anast, avec sérieux et investissement **des plus jeunes jusqu'aux séniors**. Garçons et filles font preuves d'application et **cela confirme les ambitions du club**. À mi-parcours des championnats, rien n'est encore joué : il faut continuer à courir et faire preuve de rigueur.

Le FC Pays d'Anast félicite Quentin et Ezyo qui arbitrent pour le club. « Nous profitons de cette parution pour leurs souhaiter le meilleur pour 2026 et pour qu'en fin de saison, ils obtiennent une promotion à l'étage supérieur. »

A celles et ceux qui souhaitent prendre la voie de ces deux jeunes sportifs, n'hésitez à contacter le club car « **l'arbitrage est une magnifique aventure** ». Quentin est à la **porte du national**, qui sera la future ligue 3 la saison prochaine... Et Ezyo prendra certainement le pas : « à vous de jouer les gars ! »

Club en cours de formation ou club en cours d'amélioration

La formation d'un club demande **beaucoup d'investissements humains et de sacrifices**. Plusieurs éducateurs ont passé **leurs premiers diplômes** : Estevan, Pierre, Mat, Noë, Roze, Andréa, Lucas et Noa. Dans la continuité des formations, Yoni est sélectionné pour un diplôme fédéral de **Responsable d'école de foot**.

Le club remercie les communes qui lui permettent d'organiser ses **14 séances d'entraînements par semaine**. « Une dédicace particulière pour Bruno qui veille au bon fonctionnement des installations et qui forme également nos jeunes services civiques tous les ans aux gestes de **premiers secours**. »

Il adresse également ses remerciements à tous ses partenaires qui, grâce à leur engagement financier, favorisent la formation des éducateurs, participent aux achats d'équipements et à **l'amélioration de l'accueil des joueurs et des joueuses**.

Après une tombola ayant fédéré de nombreux participants, le FC Pays d'Anast organise plusieurs événements :

31 janvier : Tournoi Fifa / **18 avril** : Loto salle du Rotz / **1^{er} mai** : Tournoi séniors

2 et 3 mai : Tournoi U14 Copa Va d'Ana / **5 juin** : Tournoi U15 Filles et Séniors Filles

6 juin : Tournoi U11 et U13 / **7 juin** : Tournoi U15

Renseignements

Nouvelle Inscription
pour la saison 2025-2026 :
tgamundi.fcpa@gmail.com



Fc Pays d'Anast



Fc Pays d'Anast



L'outil en Main - Val d'Anast

Une fin d'année placée sous le signe du savoir-faire et du partage

Après avoir préparé et **décoré leur sapin**, les enfants de l'Outil en Main ont terminé l'année en festoyant **avec leurs formateurs**.

De leur côté, les bénévoles ont fabriqué, avec leur enthousiasme et leurs talents, de nombreux objets qu'ils ont présentés **au marché de Noël de Val d'Anast**, le 14 décembre dernier.

L'Outil en Main souhaite à toutes et tous **une très belle année 2026**.

Renseignements

06.03.61.09.94

oemvaldanast@gmail.com

Sur Facebook : loutilenmainvaldanast



Le Maure Basket-Ball vient d'attaquer sa deuxième saison

Les plus jeunes licenciés du club de basket-ball de Val d'Anast sont désormais répartis sur deux créneaux le lundi. De 16h45 à 17h50 pour les U8-U11, de 17h50 à 19h00 pour les U12-U15, toujours encadrés par l'Office des Sports. Ces deux créneaux permettent d'accueillir les jeunes basketteurs dès 7 ans, contre 9 ans l'an dernier. L'objectif du club pour cette deuxième partie de saison sera de proposer des participations à des **matchs amicaux ou tournois** à ses jeunes pousses.

Les autres licenciés continuent de s'entraîner le mardi de 21h à 22h30. Une équipe regroupant les U18 et SENIOR a renouvelé son engagement en championnat loisir avec le **comité départemental d'Ille et Vilaine**. Cette équipe s'engage également dans des tournois amicaux de 5x5 ou 3x3, ce qui permet aux U16 et U17 de participer, comme lors du tournoi de Carentoir au profit du téléthon **remporté par le Maure Basket-Ball** !

Le club continue d'accueillir des licenciés pendant la seconde moitié de la saison.



Renseignements

06 45 71 01 31

maure.basket@gmail.com

Les Foulées Mauritaniennes

Les Boucles d'Anast 2026 : la course des 24 heures

Après avoir organisé le Trail des Bruyères et le 10 km route, les Foulées Mauritaniennes se tournent vers un nouveau format : une course type Backyard, au format original et accessible à tous les amoureux de trail et de défis personnels.

Dans le cadre verdoyant et vallonné de Campel, le 11 juillet 2026, la course des Boucles d'Anast mettra à l'honneur l'**endurance, la gestion de l'effort et la solidarité entre participants**. Chaque heure pendant 24 heures, les coureurs et coureuses s'élanceront pour une **boucle nature de 7,8 km et 85 m de D+**, à parcourir en moins de **60 minutes**, jusqu'à ce qu'il n'en reste plus qu'un ou une... ou que chacun atteigne son propre objectif.

Qu'il réalise 1, 10 ou **24 boucles**, chaque participant viendra repousser ses limites !

Pour celles et ceux qui souhaitent vivre l'événement sans s'engager sur 24 heures, une **course enfant** ainsi qu'une **course nature** seront également proposées. Convivialité, dépassement de soi et découverte de notre territoire seront au programme. Rendez-vous à toutes et tous le 11 juillet !

Infos & inscriptions **dès maintenant sur Klikego.com**.

Renseignements

bouclesdanast@gmail.com

<https://lesfouleesmauritaniennes.com/>



Fire Horses : Le Baseball à tout âge



Les inscriptions au Baseball sont ouvertes tout au long de l'année chez les Fire Horses. Le club compte une catégorie pour chacun et chacune à partir de 6 ans jusqu'à 66 ans. Formation assurée, ambiance chaleureuse. « Prenez contact au **06 27 16 61 72** ou firehorses@sfr.fr et venez découvrir le « Fire Park », notre terrain de Baseball sur la commune de Campel ».

Mémoires d'Anast et ses Environs

Retour sur l'atelier « Reconnaitrez-vous ces clichés » du mercredi 1^{er} octobre 2025 à Campel

L'association « Mémoires d'Anast et ses Environs » s'est inscrite au programme « Causons patrimoine » de l'Inventaire du patrimoine de la Région Bretagne.

Lors des premières opérations d'Inventaire, une soixantaine de photos de la commune de Campel avaient été prises sans légende précise et leur localisation exacte était inconnue.

Une cinquantaine de personnes et quelques résidents de l'EHPAD Bel Air de Val d'Anast, accompagnés de leur animatrice et de bénévoles, se sont répartis sur les 4 tables installées par les membres de l'association et les trois représentantes du « Service Inventaire » de la Région Bretagne.



Madame Marie TROCHET, présente, a pu ainsi découvrir sa maison.



Lolie JAOUEN, étudiante en master de médiation du patrimoine à l'Université Rennes 2 est repartie avec l'ensemble des informations collectées tout au long de cet après midi convivial.

Elle a pu ainsi légender la cinquantaine de photos identifiées, que le public pourra retrouver sur la photothèque du patrimoine de Bretagne, consultable en ligne en scanant ce QR Code



Lors de l'Assemblée Générale des Mémoires d'Anast et ses environs qui aura lieu le samedi 28 mars 2026 à la salle polyvalente de Campel, une exposition des photographies permettra de se replonger en 1975 !



Renseignements

Corinne HENRY au 06.64.89.72.88 ou par mail : lpme.aufildutemps@gmail.com

Page facebook : Mémoires d'Anast et ses Environs

MUSIQUE D'ANAST

ÉCOLE DE MUSIQUE

Fin d'année en fanfare !

L'année 2025 s'est terminée en concert pour les élèves de l'école de musique.

Accueillis dans le hall de la médiathèque Chorus dans le cadre des Moments Musicaux, une quinzaine d'élèves ont pu restituer sur scène le travail mis en place depuis septembre au sein des groupes ou des cours individuels. Piano, batterie, chant, guitare, basse mais aussi clarinette, flûte ou saxophone étaient au rendez-vous.

Rendez-vous au grand concert d'Hiver

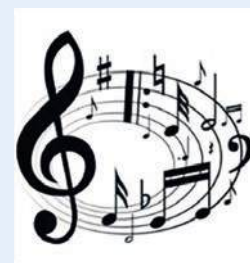
Le grand concert d'Hiver de l'école de musique aura lieu le samedi 31 janvier à 15 h au cinéma Aurore de Maure-de-Bretagne.

Un passage de relais chargé d'émotion

L'assemblée générale de l'école de musique du 10 décembre 2025 a élu un nouveau duo de présidents. En effet, après plus de 40 années de bénévolat (notamment au poste de présidente), Mme Véronique MONVOISIN a souhaité passer la main.

Tous les adhérents, salariés et bénévoles ne peuvent que saluer son engagement sans faille, son énergie et sa disponibilité mis au service de la musique (et de la culture en général) sur la commune de Maure-de-Bretagne et ses environs.

Musique d'Anast salue également l'engagement de longue date d'Annette INIZAN, qui a elle aussi laissé sa place au poste de trésorière.





OFFICE DES SPORTS ET JEUNESSE ENTRE AFF ET VILAINE

Ça bouge à Val d'Anast

Sur le territoire, il y a une équipe qui fait bouger les jeunes (et les moins jeunes) toute l'année : l'Office des Sports et Jeunesse entre Aff et Vilaine.

Véritable moteur d'énergie locale, l'Office intervient chaque semaine dans **plus de 30 clubs et associations, auprès de près de 1500 sportifs**. Athlétisme, sports collectifs, sports de raquettes ou activités de pleine nature : ses éducateurs sportifs aident à garder la forme et la bonne humeur au service de tous.

Mais l'Office, ce n'est pas que du sport en club : c'est aussi un bouillonnement d'activités **pendant les vacances scolaires**. Découverte de sports émergents à la journée, sorties insolites, tournois sportifs, et des **camps d'été inoubliables** où se mêlent aventure, rires et souvenirs. Chaque année, plus de 100 jeunes profitent des camps d'été, et plus de 300 jeunes des différentes actions sur les vacances.



Ce sont des moments uniques, encadrés par une équipe passionnée et à l'écoute.

Et parce que le sport, c'est avant tout une histoire de lien social, l'Office s'ouvre de plus en plus à de nouveaux publics : séances pour les 4-6 ans dans certaines communes, créneaux multisports dans 7 communes différentes, séances de sport en EHPAD avec les personnes âgées, actions avec les personnes en situation de handicap via le programme « Sencicap », développement du **sport santé** pour des personnes qui souhaitent se remettre au sport...

Avec sa double casquette Sport & Jeunesse, l'Office est aujourd'hui un **véritable trait d'union entre les communes, les associations, les élus, les écoles et les familles**. Toujours en mouvement, toujours à l'écoute, et toujours prêt à inventer de nouveaux projets pour que chacun trouve sa place et s'épanouisse.

Renseignements

02.23.36.08.95

www.officeaffetvilaine.fr



Secours Catholique

« Accueillir écouter partager »

Le local du Secours Catholique de Val d'Anast présente son planning d'ouverture valable à compter du 1er janvier 2026.

Mardi	Mercredi	Samedi
en semaine paires		2 ^{ème} du mois
de 14 h à 16 h	de 10 h à 12 h	de 10 h à 12 h
- Café - Boutique (achats - dépôts) - Échanges	- Accueil - Boutique (achats - dépôts)	- Braderie - Déstockage (vêtements, vaisselle, jouets...)
Ouvert à tous		

Nouveau projet

Le Secours Catholique propose désormais une fois par mois un atelier cuisine pour les personnes isolées (avec une petite participation pour le repas).

Si vous connaissez des personnes qui pourraient être intéressées, merci de les signaler auprès de l'association, qui prendra contact avec elles. Si vous-même êtes concerné(e), n'hésitez pas à contacter le Secours Catholique. Un covoiturage peut être mis en place pour le transport.

Renseignements

07 86 75 85 41 ou 06 27 74 10 56

Divisez par 2 le coût de vos interventions à domicile que vous soyez imposable ou non-imposable.

L'ADMR Val d'Anast et environs propose plusieurs services d'aide à domicile pour tout public :

■ **Aide et accompagnement à domicile aux seniors et aux personnes en situation de handicap**

■ **Aide et accompagnement à domicile aux enfants et familles**
Selon la loi de finances* en vigueur, **imposable ou non**, vous pouvez bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt égal à **50 % des dépenses engagées** liées à des prestations de services à la personne.

L'ADMR vous envoie, chaque année, l'attestation fiscale récapitulant le montant de vos factures réglées de l'année précédente, de vos interventions à domicile effectuées. Cette somme est à indiquer sur la déclaration de vos revenus.

Pour les personnes ne disposant pas d'aide financière d'un organisme (APA, caisse de retraite,...), il existe un **service d'avance immédiate de crédit d'impôt pour les services à la personne**. Le crédit d'impôt est alors perçu de manière contemporaine au cours de l'année et les montants sont déjà préremplis dans votre déclaration de revenus.

Pour toute demande d'information :

ADMR Val d'Anast et Environs

8 rue du Frère Cyprien - Maure de Bretagne

35330 VAL D'ANAST

Tel : 02 99 34 87 76

maure.asso@admr35.org

www.admr35.org

CCAS

un automne d'actions solidaires



Depuis la rentrée de septembre, le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Val d'Anast a multiplié les initiatives en faveur des aînés, des familles et des personnes en situation de handicap. Des actions à la fois conviviales et utiles qui illustrent l'engagement constant de la commune pour le bien-être de tous.

Le temps fort de l'automne a sans doute été le traditionnel repas des aînés, organisé le jeudi 16 octobre au Rotz. Comme chaque année, les habitants les plus âgés de la commune se sont retrouvés autour d'un bon repas. Un moment très apprécié, immortalisé par une photo mettant à l'honneur les habitants de plus de 90 ans, symbole de reconnaissance et de respect envers nos aînés.

Prévenir, informer et accompagner face au handicap

En novembre, le CCAS a proposé plusieurs **temps de sensibilisation autour du handicap**.

Le lundi 17 novembre, une journée dédiée au **dépistage visuel et auditif** a permis aux habitants de bénéficier gratuitement de la vérification de leurs lunettes et prothèses auditives. Cette action menée avec Aux Yeux d'Alicia et Sonance Audition Plélan-le-Grand a favorisé de nombreux échanges et rappelé l'**importance d'un suivi régulier**. Une rencontre riche et utile, appelée à être renouvelée en 2026.

Favoriser le lien intergénérationnel

La fin d'année a été marquée par de beaux moments intergénérationnels. Le 4 décembre, plusieurs résidents de l'EHPAD ont été invités au spectacle de fin d'année offert par le CCAS aux 417 élèves des écoles primaires Cousteau et Sainte-Marie. Devant le spectacle Donjon et Pigeon, présenté par la compagnie Heidi a bien grandi, les aînés ont profité d'un **moment d'évasion aux côtés des enfants**.



Enfin, le 9 décembre, le CCAS a eu le plaisir d'offrir un **goûter festif aux résidents de l'EHPAD Bel-Air**. Animé par le musicien habitant à Val d'Anast Patrice Lelan, fidèle rendez-vous annuel, ce temps convivial a apporté musique, sourires et bonne humeur, pour le plus grand plaisir des résidents.

À travers ces actions, le CCAS de Val d'Anast confirme son **rôle essentiel** : créer du lien social, prévenir, accompagner et offrir des moments de partage à toutes les générations, **au plus près des besoins des habitants**.



Les + de 90 ans

Distribution des bons d'achat CCAS

Comme chaque année, le CCAS a renouvelé fin 2025 son opération « bons d'achat » pour les habitants de la commune, âgés de plus de 80 ans.

Une centaine de ces bons ont été distribués à domicile par Françoise LOYER et Catherine LEBRETON. Le reste a été adressé aux bénéficiaires par courrier postal au début du mois de décembre.

Malheureusement, ces courriers ont été bloqués sur la plateforme postale de Bruz et n'étaient toujours pas distribués début janvier. Cela représente 102 bons d'achat.

Tous les membres du CCAS sont désolés de ce désagrément imputable à la poste, et totalement indépendant de leur volonté. Ils ont bien conscience de l'incompréhension des bénéficiaires et les assurent de leur soutien.

La convivialité en action : quand Bel Air fait vivre ses valeurs

« Ici, à la Résidence Bel Air, on conjugue convivialité au présent... et à tous les temps ! Entre dictée, crêpes, repas festifs et galette des rois, nous avons prouvé que la vie se déguste mieux ensemble. »

Et parce que ces moments méritent d'être partagés, la Résidence Bel Air vous propose un aperçu des temps forts qui l'ont animé ces trois derniers mois.

Tout a commencé avec la Dictée du Téléthon, un moment solidaire et ludique qui a révélé des talents... et surtout la doyenne, imbattable, remportant la victoire haut la main. Dans la foulée, les aînés de Bel Air ont partagé un pique-nique convivial avec leurs amis de la Résidence de Châteaugiron, membre du GCSMS Noéris. Entre deux bouchées, des échanges chaleureux qui rappellent que les liens se tissent aussi autour d'une nappe à carreaux.

Noël à Bel Air : gourmandises, partage et ouverture sur la commune

Puis, la magie de Noël s'est invitée avec un Marché de Noël au profit de l'association Les Amis de Bel Air. De nombreux exposants ont animé la journée, et les crêpes ont connu un succès digne d'un festival breton. Cette ouverture sur la commune a été suivie d'un repas de Noël des résidents, qui n'avait rien à envier aux plus belles tables : saumon fumé sur blinis ou foie



gras en entrée, fondant de poulet farci aux cèpes accompagné de pommes de terre sautées à l'ail, et pour finir, une bûche pâtissière praliné caramel qui a fait fondre les gourmands. « À Bel Air, on ne plaisante pas avec les fêtes ! »

Pour bien commencer l'année, les aînés ont partagé le repas traditionnel avec le personnel, un moment simple mais essentiel pour renforcer la cohésion et la bonne humeur. Enfin, la galette des rois a réuni résidents, équipes, la Direction (M. PEGE) et le Président du Conseil d'Administration (M. REBOUX). Des couronnes, des sourires... et quelques débats animés pour savoir qui avait vraiment trouvé la fève.

Par ses actions du quotidien, la Résidence Bel Air continue de s'affirmer comme un lieu de vie ouvert, chaleureux et accueillant, où la convivialité se cultive chaque jour. « N'hésitez pas à pousser la porte : il y a toujours un sourire, une tasse de café... et parfois même une crêpe qui vous attend ! »



La Campelloise en rose : solidarité et générosité au rendez-vous !

Le dimanche 12 Octobre 2025, la commune de Val d'Anast, l'amicale du 2nd RMAT et l'AS Campel ont organisé la traditionnelle Campelloise en rose, un événement placé sous le signe du sport, de la convivialité et surtout de la solidarité.

Cette édition a été un véritable succès, grâce à la mobilisation des marcheurs, coureurs et des partenaires locaux. Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- Recettes de la buvette et du stand de restauration offertes par l'AS Campel : 851,57 €
- Don de l'entreprise de transports Bourrée Voyages : 750 €
- Inscriptions et dons des marcheurs : 1 195 €

Au total, ce sont **près de 2 800 €** qui ont été collectés pour soutenir la lutte contre le cancer et les actions solidaires locales.

Un grand merci à tous les participants, bénévoles et partenaires pour leur engagement et leur générosité. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition encore plus festive et solidaire !



La réflexion a déjà commencée : il est possible que les volontaires en octobre 2026 aient le choix entre deux circuits, avec une option douce et un long parcours pour les plus téméraires.

L'AS de Campel, représentée par son président Emerick SECHER, accompagné par Mme ADAM Florence, Adjointe à l'attractivité de la commune de Val d'Anast, ont remis les chèques au siège de la Ligue contre le cancer le lundi 8 décembre 2025.

Téléthon 2025 une année de solidarité exemplaire

Tout au long de l'année 2025, Val d'Anast s'est mobilisée avec constance et générosité en faveur du Téléthon. Grâce à l'engagement des bénévoles, des associations, de l'école Sainte-Marie, de l'EHPAD, des commerçants et de nombreux habitants, 6 129 € ont été collectés pour soutenir la recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires.

Cette belle dynamique collective a été saluée lors de la cérémonie de remerciement des bénévoles, organisée le 20 janvier, au cours de laquelle le chèque a été officiellement remis au Téléthon.

Des actions solidaires tout au long de l'année

Dès le printemps, la mobilisation a pris forme avec une dictée solidaire, organisée le 12 avril à la salle polyvalente de Campel. Ouverte à tous à partir de 15 ans, elle a réuni les participants dans une ambiance conviviale et permis de récolter 162,50 €.

L'été s'est poursuivi sur une note festive avec le bal de country du 12 juillet, organisé et animé par l'association Campel Country également à Campel, qui a rassemblé danseurs et curieux autour d'un moment festif, pour un montant de 475,54 € au profit du Téléthon.

À la rentrée, le concours de palets et de belote du 21 septembre a rencontré un franc succès, réunissant 16 équipes de palets et 20 équipes de belote. Co-organisé avec le Club des amis retraités, et soutenu par de nombreux partenaires locaux pour les lots, cet événement a permis de collecter 780 €.

Une mobilisation intergénérationnelle forte

Le 28 novembre, la solidarité s'est exprimée avec force à l'école Sainte-Marie, où les élèves ont participé à la Course du muscle. Dépassement de soi, enthousiasme et générosité ont marqué cette journée, qui s'est conclue par la remise

d'un chèque de 846 € au Téléthon. Un immense bravo aux élèves, aux équipes pédagogiques et aux familles.

Le même jour, une dictée solidaire était également organisée à la Résidence Bel Air, illustrant une nouvelle fois l'implication des aînés dans cette cause nationale, lui rapportant un total de 100 €.

Un final généreux et fédérateur

Le 29 novembre, le thé dansant au Rotz a fait vibrer la piste au son de la musette, grâce à l'animation de Véronique CADANSE. Cette après-midi festive, rendue possible par l'engagement de l'ADSB et de nombreux bénévoles, a permis de récolter 1 320 €.

Une vente automnale de potirons, avec 73 kg écoulés, a ajouté 85,96 € à la cagnotte.

Enfin, le dimanche 7 décembre, malgré une météo capricieuse, les marcheuses et marcheurs ont répondu présents pour la balade solidaire de 5 km, organisée par la Marche Nordique, les Marcheurs d'Anast et les Foulées Mauritanienne, place Arthur REGNAULT. Boissons chaudes, gâteaux, panier à peser offert par les commerçants du marché et convivialité étaient au rendez-vous. Cette action a permis de collecter 2 359 €, dont un don exceptionnel de 1 500 € de la part de l'association des Métiers d'antan.

Par la diversité des actions proposées et la mobilisation sans faille des bénévoles, Val d'Anast démontre une nouvelle fois que la solidarité est une valeur profondément ancrée sur son territoire.

La municipalité adresse un immense merci à l'ensemble des participants, bénévoles, associations, écoles, partenaires et habitants qui ont contribué à faire du Téléthon 2025 une véritable réussite collective.



Bal country à Campel



Remise du chèque au Téléthon



Dictée à Campel



Thé dansant au Rotz

L'hippodrome de Maure de Bretagne 2026 : Une année rythmée

Entre courses hippiques, événements sportifs, et festivals grand public, l'Hippodrome de Maure-de-Bretagne confirme sa volonté d'être un lieu de vie ouvert à tous.

Temps fort de la saison 2026

Le Samedi 9 mai 2026 – La Fête des Courses & l'élection de Miss Centre Bretagne

Le rendez-vous annuel avec la Fête des Courses et l'élection Miss Centre Bretagne est un événement festif et fédérateur. Cette journée unique associe tradition hippique avec des courses de Trot et animation populaire, attirant chaque année un public nombreux et varié. L'Élection de Miss Centre Bretagne est le moment phare de la journée, symbole d'élégance, de convivialité et de rayonnement du territoire.

Événements hors courses hippiques

Au-delà des courses, l'hippodrome de Maure-de-Bretagne accueille tout au long de l'année des événements variés qui rassemblent un large public :

- Le dimanche 12 avril 2026 – Rando Roz'Nature
- Du 29 mai au 31 mai 2026 - Festival Bachata
- Du 12 juin au 14 juin 2026 – Planedenn Festival
- Le dimanche 19 juillet 2026 – Les Pilotes Bretons
- Le Samedi 29 août 2026 - Festival du Feu

Et si votre prochain événement avait lieu à l'hippodrome ?

L'hippodrome de Maure-de-Bretagne est un lieu ouvert et accueillant, prêt à donner vie à vos projets et à recevoir vos événements privés comme professionnels dans un cadre unique.

Calendrier 2026

- Lundi 2 février – Premium Trot
- Dimanche 8 février – Trot – Obstacles
- Dimanche 22 février – Trot – Obstacles
- Samedi 14 mars – Trot à réclamer
- Mardi 24 mars – Premium Trot
- Samedi 9 mai – Trot – Fête des courses
- Dimanche 18 octobre – Trot – Obstacles
- Dimanche 8 novembre – Trot – Obstacles
- Dimanche 22 novembre – Trot – Obstacles

Entrée 6 €, Gratuit pour les moins de 18 ans

Renseignements

02 99 34 83 48



Retrouvez le programme complet de nos animations sur nos réseaux sociaux

Une programmation toujours aussi dynamique au Chorus

Les premières semaines de janvier ont été rythmées par de nombreux rendez-vous au Pôle social et culturel Chorus, un rythme qui se poursuit tout au long du mois de février.

Le concours (Re)crée ton Chorus sur Minecraft, lancé début janvier, rencontre un bel engouement. Les participants poursuivent la conception de leurs projets, qui seront **présentés au public et au jury** le vendredi 27 février, **en présence d'un architecte et de Kitmoon, Youtubeur reconnu dans l'univers Minecraft**.

Le mois de février s'annonce tout aussi riche. Chorus propose notamment une **rencontre-échanges autour de la question du premier téléphone portable** le 30 janvier à 18h30, ainsi qu'une nouvelle saison de **Bébé Bouquine à la médiathèque** le 31 janvier à 10h30. En février, les actions se poursuivront avec une **soirée de la prévention spéciale écrans** le 6 février, des ateliers parents, des clubs de lecteurs pour adolescents et adultes, des **ateliers créatifs et nature** autour de la grainothèque et du jardin du Chorus, sans oublier les animations pour les tout-petits comme l'atelier Danse et lecture le 17 février.

La **thématique du numérique** reste au cœur de la **programmation** avec l'opération « Les écrans : ça se discute au Chorus ! », visible jusqu'au 6 février. Exposition, cafés numériques, ateliers pratiques et temps d'échanges permettent à chacun de **réfléchir à sa relation aux écrans, quel que soit son âge**.

Tout au long de l'année, les habitants peuvent retrouver les nombreux rendez-vous réguliers : repair café, ateliers couture, tricot, broderie, art floral, cuisine « d'ici et d'ailleurs », sorties cinéma ou encore les rencontres du vendredi organisées dans les communes du territoire. **L'équipe France Services continue par ailleurs d'accompagner les usagers dans leurs démarches administratives du quotidien.**

La majorité des animations sont gratuites et sur inscription, sauf indication contraire.

Renseignements

Centre Social et Culturel Chorus – 7 rue du Querpon, Maure-de-Bretagne (Val d'Anast)

02 99 92 46 99

accueil.chorus@vallonsdehautebretagne.fr

Une naissance un arbre

Depuis 2021, chaque nouvelle naissance est parrain d'un arbre, **symbole de vie et de croissance**. Cette opération qui vise à célébrer la naissance des enfants nés en 2024 est toujours très appréciée des familles.

Cette année, ce sont **75 personnes qui se sont retrouvées pour poursuivre l'alignement des arbres de naissances** entre l'école Cousteau et le parking du Presbytère.

Parce que cet événement est unique, un panneau avec le prénom et le mois de naissance des nouveaux **4 campellois et 36 mauritaniens** est implanté au pied de l'arbre.



Nettoyage du cimetière de Maure de Bretagne par des bénévoles

A l'approche des fêtes de la Toussaint, une dizaine de bénévoles s'est réunie pour désherber manuellement les allées du cimetière et **participer à son embellissement**.

Nous tenons à **remercier nos citoyens volontaires** avec qui nous échangeons avec plaisir un moment convivial et de partage.

De nouvelles plantations de haies bocagères le long de la voie verte

La Commune de Val d'Anast participe à nouveau cet hiver à la reconquête du maillage bocager breton et à la qualité des eaux par la **création de 325 mètres de haies bocagères via le programme Breizh Bocage**.

Les objectifs généraux sont :

Améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques en réduisant les transferts de polluants vers les cours d'eau

Lutter contre l'érosion des sols et les inondations en implantant des haies et des talus en rupture de pente

Lutter contre les changements climatiques (stockage CO², protection des cultures et du bétail, lutte contre le réchauffement climatique, ...)

Préserver et **restaurer les paysages de nos territoires** et favoriser la biodiversité

Cet hiver, la campagne de plantation va permettre la création et la reconstitution de 28 km de haies bocagères sur 13 communes concernées par des projets du territoire intercommunal : Lassy, Guipry-Messac, Val d'Anast, Comblessac, Saint-Séglin, Guichen, Bourg-des-Comptes.

C'est un dispositif principalement destiné aux exploitants agricoles, pourtant **tout propriétaire foncier peut s'inscrire dans cette reconquête**. Les travaux de plantations sont **subventionnés à hauteur de 80 % par le programme**. Son financement est assuré par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), la Région Bretagne, le Département d'Ille-et-Vilaine, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne ainsi que Vallons de Haute Bretagne Communauté.

FOCUS : le programme Breizh Bocage en quelques chiffres

Ce programme régional a été **mis en place par la Communauté de Communes depuis 2013** avec anciennement Maure de Bretagne Communauté puis Vallons de Haute Bretagne Communauté (VHBC).

A ce jour, plus de 156 km de haies bocagères ont été plantées ou restaurées sur le territoire de VHBC et notamment **grâce à l'engagement de plus de 60 % d'agriculteurs**.

Entretien des busages sur fossés communaux

Les pluies intenses se multiplient depuis plusieurs années, augmentant le risque d'inondation.

La commune doit gérer **260 km de voies communales**.

Afin de faciliter l'infiltration ou l'écoulement des eaux vers un ruisseau ou une rivière, la commune procède chaque année au **curage de 30 km de fossés**. Cependant, l'écoulement ou l'infiltration de ces eaux est **régulièrement rendu impossible du fait de busages trop longs ou bouchés**.

Pour rappel, la commune a fixé à **6 mètres la longueur de busage pour une habitation**, et à 12 mètres pour un accès à une parcelle agricole. L'entretien du busage, bien que situé sur un fossé communal, **reste à la charge de celui qui en bénéficie**.

En cas de sinistre lié à un non-entretien ou à une longueur supérieure, la pleine responsabilité revient au riverain bénéficiaire de ce dernier. Aussi, la commune se réserve le droit, le cas échéant, d'enlever les busages obstrués ou gênants.



« Villes et Villages Fleuris » : Première fleur

La commune de Val d'Anast a officiellement obtenu sa première fleur du label « Villes et Villages Fleuris » lors de la cérémonie régionale qui s'est tenue le 8 décembre 2025. Cette distinction marque une étape importante dans l'amélioration du cadre de vie.

Longtemps connu comme un concours, le label « Villes et Villages Fleuris » est aujourd'hui une véritable démarche qualité, qui va bien au-delà du simple fleurissement. Il valorise notamment :

- la place du végétal dans les espaces publics,
- la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité,
- la valorisation du patrimoine,
- l'attractivité touristique,
- et l'implication des citoyens dans les projets communaux.

En 2025, le jury régional a visité 52 communes bretonnes déjà labellisées et une quinzaine de communes candidates à la première fleur. Composé d'élus et de professionnels du paysage, de l'horticulture, de l'environnement et du tourisme, le jury a salué l'engagement de Val d'Anast en faveur d'un environnement accueillant et respectueux.

Une mise à l'honneur départementale

À la suite de l'obtention de cette première fleur, Val d'Anast a été mise en lumière lors de la rencontre départementale des Villes et Villages Fleuris d'Ille-et-Vilaine, le 9 décembre dernier. La commune y était représentée par Kristelle JUILLET, adjointe à l'environnement.

À cette occasion, l'Agence de tourisme d'Ille-et-Vilaine a réalisé une vidéo consacrée au Parc de la Motte. Dans cette vidéo, Monsieur le Maire et Madame JUILLET présentent la démarche engagée en faveur de la biodiversité, de la qualité paysagère et du cadre de vie.

La vidéo est à découvrir en scannant le QR code.



Végétalisation de la cour élémentaire du groupe scolaire Cousteau

Un projet collectif au service du bien-être des élèves

Le mercredi 3 décembre, le groupe scolaire Cousteau a franchi une nouvelle étape dans son projet de végétalisation de la cour élémentaire. Un temps fort entre partage, convivialité et engagement citoyen.

À cette occasion, **enfants, parents, élus et agents communaux** se sont mobilisés pour **décorer de plantes grimpantes la pergola**, fabriquée et installée par les agents des Services Techniques au cours de l'été 2025, ainsi que la façade vitrée de l'établis-

sement. Ces nouveaux aménagements contribueront à améliorer le cadre de vie des élèves en apportant davantage de fraîcheur, d'ombre et de bien-être aux espaces de jeux.

Ce moment de participation collective illustre l'**importance de l'implication des familles** et des acteurs locaux dans les projets éducatifs et environnementaux de la commune.

Cette action s'est conclue par un **goûter convivial**, pour remercier l'ensemble des participants pour leur mobilisation et leur enthousiasme autour de cette belle initiative.

Élagage des bords de routes

La commune est régulièrement sollicitée par les services de télécommunication pour des problèmes d'élagage aux abords des voiries et des réseaux.

Les branches des arbres non élaguées peuvent **user par frottement les câbles téléphoniques ou gêner la circulation** des usagers de la voie publique. Le bon déroulement du déploiement de la fibre optique sur la commune est conditionné par la non-présence de branche basse, afin de raccorder chaque logement.

Aussi, la municipalité compte sur chaque riverain pour participer au bon fonctionnement du réseau de télécommunication et à la sécurisation du réseau routier.



Liste **Agir collectivement** pour réussir (ACPR)

Chantal BARRE, Jean François COUE, Gisèle EDET, Frédéric GUILLOUET, Emmanuelle ROGER

Une supérette à Maure de Bretagne: un projet tant attendu !

Ce projet, engagé depuis plusieurs années, a connu un parcours compliqué, et a été stoppé par une procédure judiciaire, à l'initiative d'une seule personne. En effet, le maire a décidé de poursuivre le potentiel repreneur, afin d'annuler le protocole signé en 2020, alors même que la commune n'était pas propriétaire du bâtiment.

La municipalité de l'époque, à l'origine de l'installation d'une nouvelle supérette, avait pour objectif de soutenir le commerce du centre-bourg, en lien avec l'implantation récente des logements des Jardins de Paris. Durant la pandémie, ce magasin de proximité aurait, par ailleurs, été très apprécié par la population. Le repreneur s'était engagé à racheter le fond de commerce de l'épicerie existante, et à proposer un emploi à la commerçante.

Le jugement qui vient d'être rendu s'appuie sur une omission de formulation, concernant la société du repreneur. Nous respectons bien sûr cette décision, mais nous déplorons «l'enlisement» de la situation, ainsi que les raisons qui sont plus d'ordre personnel, que juridique. Un projet de vie a été anéanti, un fonds de commerce vendu, sans aucun service apporté à la population pendant de longues années.

Notre engagement

Nous continuerons à représenter nos électeurs jusqu'au bout, sans céder à la tentation de démissionner en bloc. Mais nous annonçons dès aujourd'hui qu'aucun membre du groupe ACPR ne sera candidat au prochain mandat.

Fonctionnement du CCAS de Val d'Anast

Le CCAS soutient les habitants en difficulté et a mené plusieurs actions positives. Toutefois, l'organisation de voyages pour les aînés fragiles (financiers, isolés) suscite des questions.

Le coût est de 95 €, dont 50 € pris en charge par le CCAS. Pour compléter le bus, certaines personnes ont été interpellées et ont payé seulement 45 €, ce qui sort du cadre de sa mission.

Il serait plus pertinent d'aider aussi les familles en difficulté pour les voyages scolaires, afin de rester dans l'esprit de solidarité. Plusieurs habitants regrettent de ne pas avoir été informés et demandent plus d'équité.

Si ces voyages continuent, ils doivent être transparents et ouverts à l'ensemble des aînés de la commune.

Le groupe ACPR vous souhaite une belle année 2026.

www.acpr2026.com

Liste **Val d'Anast autrement**

Christian LAMY

En période électorale le devoir de réserve, concernant ce magazine, s'impose aux divers candidats.

Démocratie...

Démocratie, quel joli nom !

Quand tu raisonnes faux, quel vilain nom.

Derrière ton nom se cachent hypocrisie,

Pouvoir, dénigrement de ceux qui t'honorent.

Démocratie, tu t'envoies alors vers un avenir incertain,

Accroche-toi donc à tes racines héritées de la Grèce.

Démocratie, tu reposes sur le respect des minorités,

Qui devraient pouvoir s'exprimer, être reconnues dans leur vérité.

Démocratie participative directe, si celle-ci est possible,

Infilte-toi dans les mœurs pour redonner vie à ta vraie nature !

Jeunesse, lève toi vraiment pour la faire revivre, Avec tes accents sincères sur le climat, la justice, la fraternité.

Alors, démocratie tu surgiras d'un souffle nouveau,

Tourné vers la renaissance d'une civilisation qui s'éteint.

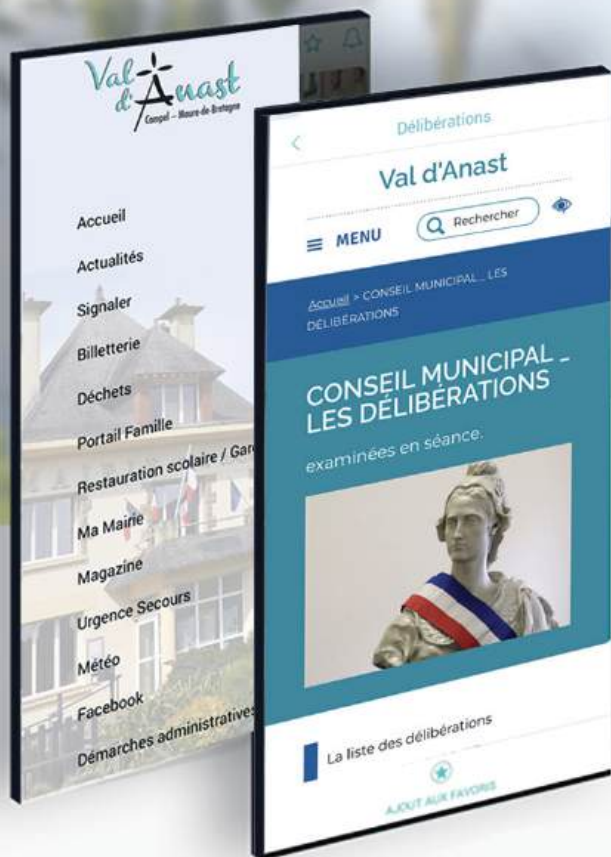
Confiance en l'avenir par ton nom purifié,

Élèveras l'homme vers des sommets lumineux.

Extraits Olivier L. 2020.

A toutes et tous, meilleurs vœux et bonne année 2026.

christianlamy.presse@orange.fr



TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION OFFICIELLE
DE VAL D'ANAST

Maison de santé - 16 Rue de Campel

Médecins

Dr Fischer, Dr Grelet, Dr Jones, Dr Le Goff 02 99 34 95 06
Dr Tim 02 30 96 40 40

Cabinets infirmiers

An Evezh

E. Chauvin, W. Dejour, F. Pavageau, G. Thebault 02 99 34 92 56

Diwall

F. Belloir, C. Carroff, E. Gaudiche, A.f. Kergourlay,
P. Nicolle 02 99 34 90 51

Idsp Asalée

A. Klein 02 99 34 95 06

Ipa psychiatrie

P. Caudal 02 99 34 95 06

Ostéopathe

M. Louazel 07 60 11 57 81

Sage-femme

V. Rigaud 06 60 18 68 96

Pédicures – Podologues

D. Fraisse, T. Nicolaou, E. Vieuville 02 99 34 96 16

Psychologue

C. Prieur 02 99 92 00 24

Dans le bourg de Maure-de-Bretagne

Kinésithérapeutes

R. Boulanger 02 99 92 61 35
3 Rue frère Cyprien
R. Manissier, J. Eeckeman 02 99 34 82 44
2 Rue de Campel
A. Diné – Uniquement à domicile 06 49 50 30 86

Pharmaciens

A. Lefebvre, J. Lefebvre 02 99 34 89 15
5 Place de L'église

Cabinet dentaire

N. Affandi 02 99 34 89 15
13 Place du Marché

Service addictologie

Centre social Chorus 02 99 33 39 20
7 Rue du Querpon

Ambulances TIZON

Rue de la Gare 02 99 34 94 31

Numéros d'urgence

Urgence Européenne 112
Samu 15
Police secours 17
Sapeurs pompiers 18
Urgence sourds et malentendants 114
Maison médicale de garde
64 avenue de la Gare - Guipry-Messac 02 99 92 36 94

Cinéma
AURORE

5 places
PMR

5, rue du Frère Cyprien
Maure de Bretagne
35330 VAL D'ANAST

www.cinemaaurore.com

IMPORTANT!



<i>Samedi 21 février</i>	Gabby et la maison magique 🍪
<i>Dimanche 22 février</i>	Hopper et le secret de la marmotte
<i>Lundi 23 février</i>	Zootopie 2
<i>Mardi 24 février</i>	Bob l'éponge le film 🍪
<i>Mercredi 25 février</i>	Biscuit le chien fantastique
<i>Jeudi 26 février</i>	En route ! 🍪
<i>Vendredi 27 février</i>	Marcel et Mr Pagnol
<i>Samedi 28 février</i>	Les légendaires
<i>Dimanche 1er mars</i>	Tafiti 🍪

Goûter offert par le groupe des ados 🍪

Du **21 février**
au **1er mars**
2026

Ciné
KIDS
17 heures

4€ la séance

LE RENDEZ VOUS
CINÉ DES PLUS PETITS

